

BIBLIOGRAPHIE ORNITHOLOGIQUE BRETONNE

BAUDOUIN-BODIN, J., 1970.- Statut actuel des oiseaux marins nicheurs de Bretagne. Loire-Atlantique. *Bull. Soc. Sc. Nat. Ouest Fr.*, 67 : 47-50.

Reprise intégrale de l'article paru en 1968 dans *Ar Vran* (I (4) : 162-172).

BOZEC, R., 1969 a.- Le Lorient (*Oriolus oriolus*) en Nidification de quelques oiseaux rares dans le Morbihan. *Penn ar Bed* n° 56 : 55.

Début juin 1967, un mâle et une femelle de cette espèce ont été observés à plusieurs reprises près d'Arzal (56). Les chants et les comportements font présumer la nidification en cette localité. (7 lignes).

J.-Y. M

BOZEC, R., 1969 b.- Oiseaux des dunes de Plouhinec-Erdeven-Plouharnel. *Penn ar Bed* n° 57 : 114-120.

Dans cet article de présentation, René Bozec fait le point sur ce qu'il sait de l'avifaune nidificatrice, migratrice et hivernante du plus grand ensemble dunaire de Bretagne. Rien ou presque qui ne soit déjà connu, ou déjà publié par l'auteur, mais une mise au point claire et de lecture agréable. L'Oedicnème et l'Alouette calandrelle, les deux "spécialités" d'Erdeven, sont traités un peu plus longuement.

J.-Y. M

BRICHAMBAUT, J. de, 1969 a.- Mésange à moustaches *P. biarmicus* (en Brière). *Aulauda*, 37 : 77.

Notule de 5 lignes où l'auteur fait part de l'observation d'un couple de Mésanges à moustaches en Brière (44) le 31 mars 1968. Selon lui, l'espèce était peu abondante sur l'ensemble du marais à cette époque.

J.-Y. M

BRICHAMBAUT, J. de. 1969 b.- Nidification possible d'Echasse et de Barge à queue noire dans l'estuaire de la Loire. *Alauda*, 37 :

Cette courte notule ne vaudrait pas la peine qu'on s'y attarde si elle n'était un exemple de ce qu'on fait de plus mauvais dans le genre. !!

Peut-on parler de nidification, même en prenant le soin d'ajouter "possible", à partir des observations relatées ? Les "jeunes" Echasses tuées le 14 juillet volaient-elles ou non ? Ne connaissant pas de sens précis, biologiquement parlant, à l'adjectif "jeune", nous ne pouvons en décider. Notons cependant qu'en 1965 (ou 1966, car une fois de plus l'auteur a égaré la date) l'Echasse a niché en plusieurs localités nouvelles de la côte atlantique, ce qui rend plausible l'hypothèse d'une nidification dans les marais de Trignac.

Quoi qu'il en soit, la phrase suivante est inadmissible : "il est d'ailleurs possible que nichent également des Barges à queue noire". C'est là admettre implicitement la nidification de l'Echasse, et ce en employant le présent dit d'habitude.

Quant aux Barges à queue noire, absolument rien dans les 7 lignes de cette notule ne permet d'émettre l'hypothèse d'une nidification. Le 31 mars, date fournie par l'auteur, les Barges à queue noire sont encore en migration pré-nuptiale, et deux oiseaux ne constituent pas obligatoirement un couple. De plus, les oiseaux observés ont peu de chances d'être "cantonnés" à une date aussi précoce en un lieu où la nidification n'est ni régulière ni abondante. Il nous semble en tout cas que la colonisation de nouveaux milieux par une espèce aussi intéressante que la Barge à queue noire est un événement qui vaut bien qu'on prenne la peine de le contrôler ou de la faire contrôler par les ornithologues de la région.

Ce petit travail supplémentaire aurait évité à l'auteur de publier dans une revue internationale un tissu d'imprécisions inutilisable. Reprochons à la rédaction de cette revue d'avoir accepté de publier cette relation courant-d'air. De plus, faut-il attendre trois (ou quatre) ans pour ne rien pouvoir affirmer ?

Y.G.

BURNIER, E., 1970.- Une observation d'automne de la mouette de Sabine (*Xema sabini*) sur la côte bretonne. *Alauda*, 38 : 159.

Dans cette notule, BURNIER relate l'observation de 5 Mouettes de Sabine adultes volant vers le sud entre Belle-Ile et Quiberon (56), le 23 septembre 1969. Rappelons que le Mor-Braz et plus particulièrement les parages d'Houat-Hoëdic sont le seul point connu des côtes européennes où la migration post-nuptiale de l'espèce soit régulièrement observée. Ce fait est connu depuis la fin du siècle dernier et a déjà fait l'objet de plusieurs publications dont la plus complète est celle de N. MAYAUD (*Alauda*, 29 : 165-174.).

J.-Y. M

CHAUCHEPRAT, M. & MAHEU, R., 1970.- Observations ornithologiques. *Ailes et Nature* n° 9 : 9-12.

Ce rapport concerne les observations effectuées dans la région vannetaise entre octobre 1969 et septembre 1970. Les observations hivernales portent presque exclusivement sur les recensements d'Anatidés effectués par MAHEU dans la partie orientale du Golfe du Morbihan et déjà publiés dans *Ar Vreiz*. Les données du printemps et de l'été 1970 concernent 15 espèces dont le statut dans le Vannetais est plus ou moins précisé. Retenons :

Topcol : Il existe trois points de nidification dans la région concernée.

Freux : la corbeautière de Calzac/St-Gildas-de-Rhuys est estimée à 100 nids.

Serin cini : Selon l'auteur, on assiste à une stabilisation voire à une diminution des effectifs en des localités où le cini abondait au moment de l'implantation. Mais simultanément, elle colonise l'intérieur et le bocage alors qu'à l'origine elle était plutôt cantonnée à la bande côtière.

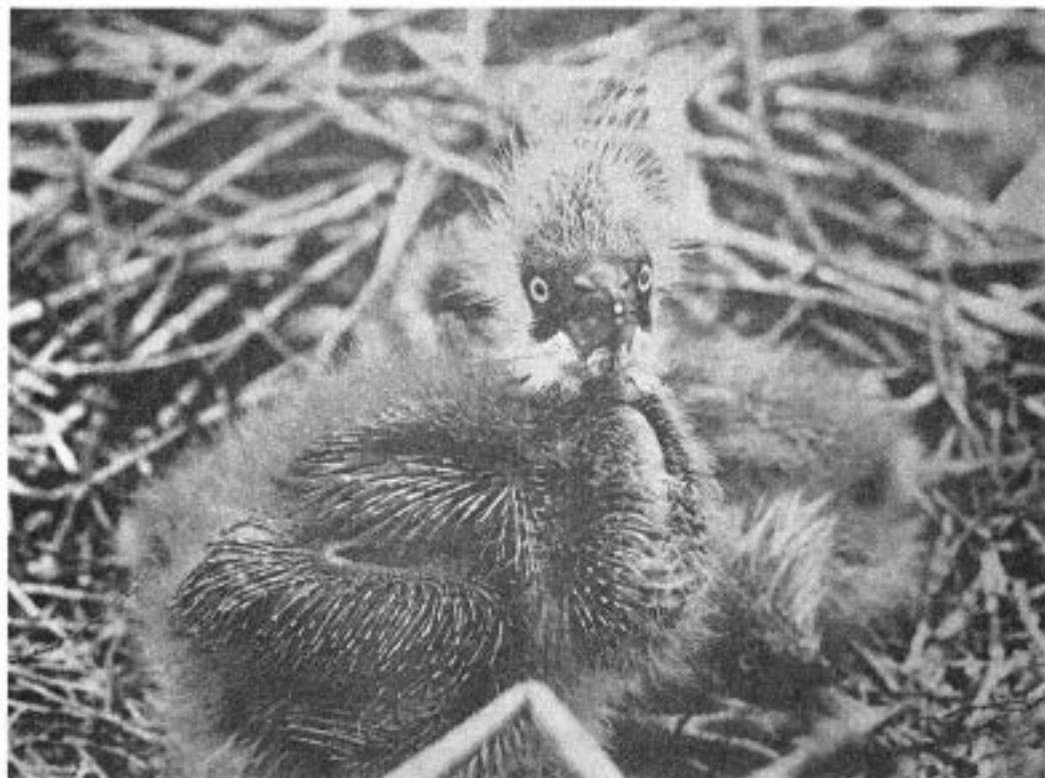
J.-Y. M

CONSTANT, P., 1970.- Introduction à l'écologie des oiseaux de la Grande Brière (Loire-Atlantique). *Nos oiseaux*, 30 : 241-251.

Aussi étonnant que cela paraisse, aucun article d'ensemble n'avait jusqu'alors été consacré à l'Ornithologie de la Brière. Cette publication de Pierre CONSTANT comble donc une importante lacune.

L'étude porte sur près de 2000 hectares de marais dans le secteur limité par le canal de Camerun au nord, le canal du Nord à l'ouest, le canal de Rosé au sud et la route Camerun-St-Joachim-Montoir-de-Bretagne à l'est. A une présentation rapide du milieu (climat, hydrologie sommaire, esquisse botanique), fait suite la partie ornithologique proprement dite. L'auteur y résume le résultat de dix années d'observations (1958-1967) en regroupant les espèces par milieux : le marais, essentiellement constitué par des phragmitaies denses semées de bouquets de saules ; les piardes, anciennes zones d'extraction de la tourbe, actuellement couvertes de 20 à 50 cm d'eau à la saison de reproduction ; les buttes, secteurs surélevés, progressivement envahis par les roseaux ; enfin les étangs, plans d'eau atteignant plusieurs dizaines d'hectares chacun.

Les deux Grèbes, huppé et castagneux, semblent présents dans les quatre habitats. Parmi les Ardeidés, seul le Blongios est cité pour tous les milieux ; le Héron cendré, le Héron pourpré et le Grand Butor semblent confinés à la phragmitaie dense. Les trois canards de surface, Colvert, Souchet et Sarcelle d'été, ne nichent que sur les buttes, mais le nid du Milouin a été trouvé en 1965 et 1967 dans la phragmitaie dense. C'est dans ce milieu qu'il faut rechercher le nid du Busard des roseaux alors que le Busard cendré niche sur les buttes. La famille des Rallidés est très bien représentée puisque l'au-



Poussin de Héron cendré

photo Yves BRIEN.

teur mentionne six espèces : la Poule d'eau, la Foulque et le Râle d'eau, bien sûr, présents partout, mais aussi la Marouette ponctuée citée dans les phragmitaies et les piardes, la Marouette de Baillon, notée dans la phragmitaie dense et en bordure des étangs, la Marouette poussin citée pour les piardes. Les trois limicoles, Vanneau, Bécassine et Chevalier gambette, ne se reproduisent que sur les buttes. Les trois Laridés, eux (Mouette rieuse, Guifettes noire et moustac), ne fréquentent que les piardes. L'Alouette des champs et trois Motacillidés (Pipit farlouse, Bergeronnottes grise et printanière) sont nicheurs sur les buttes exclusivement, de même que les Traquets motteux, pâtre et tarier. La Gorgebleue habite les piardes. Des six fauvettes aquatiques énumérées, trois ne sont notées que dans la phragmitaie dense : il s'agit des deux Locustelles et de la Bouscarle ; la Rousserolle turdoïde niche dans les phragmitaies du marais et des bords d'étangs ; Rousserolle effarvate et Phragmite des joncs se rencontrent partout. Depuis 1966, quelques couples de Mésanges à moustaches se reproduisent en Brière, autour des piardes probablement. Le Bruant des roseaux est noté dans le marais, les piardes et les phragmitaies des buttes...

En résumé une bonne présentation de l'avifaune briéronne, et des éléments intéressants : des nouveautés (Milouin, des précisions sur le statut de la Mésange à moustaches ; confirmation de la nidification du Grand Butor, du Busard cendré, des Marouettes ponctuée et de Baillon, du Chevalier gambette, de la Locustelle tachetée... ; disparition en tant que nicheurs du Gravelot à collier interrompu, de la Barge à queue noire, du Combattant et de la Sterne pierregarin (ces disparitions, ainsi que la diminution du Gambette et du Vanneau, sont attribuées au développement croissant de la roselière). Notons quand-même que nous avons été surpris par le laconisme des références à la Gorgebleue et à la Marouette poussin. Dans le premier cas, l'intérêt de la trouvaille tient au fait qu'aucun auteur n'avait encore observé la nidification de la Gorgebleue en Brière. MAYAUD (1958) allait même jusqu'à tirer argument de cette absence pour confirmer sa thèse selon laquelle les Gorgebleues de la population atlantique seraient inféodées à un milieu subissant l'influence salée de la mer. Pour lui, la Brière était un marais d'eau douce. Or, on sait depuis (MAILLARD & GRUET, 1972) que les eaux de la Brière sont souvent saumâtres et qu'en certains points de la Grande Brière le sol est parfois fortement salé. Il y avait là, comme on le voit, matière à un intéressant développement écologique. Quant à la Marouette poussin, c'est une espèce orientale dont la reproduction en France est extrêmement localisée : elle a été signalée en Côte d'Or et en Brenne (MAYAUD, 1936 et 1953), soupçonnée en Camargue en 1954 (SIMMS d'après MAYAUD, 1957) et a été confirmée en Brenne en 1958 et 1960 (GUICHARD in MAYAUD, 1960). Disons encore que si le travail semble très complet du point de vue qualitatif, il nous laisse un peu sur notre faim ; nous aurions aimé quelques précisions chiffrées. Mais, soyons justes, il ne s'agit que d'une introduction, et l'auteur affirme au début de l'article que "des recherches actuellement en cours préciseront les densités des populations aviennes".

J.-Y. M

CONSTANT, P., 1972.- L'avifaune de la Grande Brière. *Penn ar Bed* n° 69 : 296-303.

Cet article reprend en partie le précédent en supprimant la présentation du milieu, en simplifiant la partie consacrée aux oiseaux nicheurs, en ajoutant un paragraphe sur la migration et l'hivernage ainsi que quelques réflexions sur la sauvegarde de la Brière.

Quelques modifications concernant l'avifaune nicheuse, depuis l'article de 1970 : la Marouette poussin n'est plus mentionnée, la reproduction du Milouin est qualifiée de sporadique au lieu d'accidentelle ; de plus, l'auteur nous apprend que la Mésange à moustaches a connu une augmentation importante en 1971 et que la nidification du Râle des genêts (non cité en 1970) a été constatée à plusieurs reprises sur les buttes.

En période d'hivernage, les piardes constituent d'excellentes zones de gagnage nocturne pour les canards du Golfe et des estuaires de la Loire et de la Vilaine ; mais elles sont en grande partie désertées avant même le lever du jour, ce qui suffit à expliquer la faiblesses des effectifs briérons lors des recensements internationaux d'Anatidés.

J.-Y. M

DORVAL, P., 1969.- Avifaune des marais de la Baie d'Audierne. *Penn ar Bed* n° 59 : 182-190.

Le n° 59 de *Penn ar Bed* est entièrement consacré aux dunes et marais de la baie d'Audierne (29S) et à leur protection. L'article de Patrick DORVAL est une présentation de leur avifaune, à l'usage d'un public sensibilisé à la protection de la nature. Il fait le point de nos connaissances actuelles sur le sujet, grâce à ses observations personnelles, aux données d'Ar Vran et aux rares articles parus sur l'ornithologie de la région, puis il fait quelques suggestions pour la protection de ce site exceptionnel.

J.-Y. M

DREANO, J.-C., 1969.- Le Torcol (*Jynx torquilla*) in Nidification de quelques oiseaux rares dans le Morbihan. *Penn ar Bed* n° 56 : 54-55.

Notule de 10 lignes relatant des observations de Torcols chanteurs à Grandchamp et Plumelec, puis la découverte d'un nid dans un pommier à Bignan (56) le 5 juillet 1968.

J.-Y. M

GUILLOU, J.-J., 1969.- Différences écologiques entre *Larus a. argentatus* et *Larus fuscus grisei* en hivernage dans des milieux "naturels". *Alauda*, 37 : 338-345.

La grande diversité des formes chez les Goélands du groupe brun-argenté (*Larus fuscus* et *Larus argentatus*) pose aux biologistes de nombreux problèmes théoriques, parmi lesquels celui qui est abordé dans cet article

de huit pages. Chacun sait que Goéland brun et Goéland argenté sont des formes très voisines, la plupart des auteurs s'accordant à faire dériver ce premier d'une forme nord-eurasiatique du Goéland argenté. Or, lorsque deux formes apparentées et de mœurs semblables coexistent, les lois de GAUSSE et de LACK prévoient en gros trois possibilités :

- 1°) l'occupation par les deux formes de deux régions distinctes, ou...
- 2°) l'occupation par les deux formes de milieux distincts dans la même région, ou...
- 3°) l'utilisation par les deux formes de nourritures différentes dans le même milieu.

Dans le cas présent, ces lois semblent battues en brèche puisque :

- l'aire de répartition de *fuscus* chevauche celle de plusieurs formes d'*argentatus* ;

- les deux dernières possibilités ne se vérifient pas non plus en période de reproduction selon les travaux de BROWN et de HARRIS. Deux hypothèses sont avancées pour expliquer cette anomalie : l'importance de l'apport humain dans l'alimentation de ces Goélands et le fait que les études des Britanniques ont été menées à la période de l'année où la nourriture est la plus abondante, ces deux facteurs étant susceptibles de réduire sensiblement une éventuelle concurrence.

Il restait donc à trouver, hors de la période d'abondance estivale, un secteur géographique où coexistent Goéland brun et Goéland argenté et à y étudier l'écologie et l'alimentation des deux espèces. Le problème étant ainsi posé, GUILLON a tenté de le résoudre en Bretagne, région où cohabitent en hivernage une importante population de *Larus a. argentatus* et un assez fort contingent de *Larus fuscus graelsii*. A l'issue de son étude, il considère comme établi que les deux espèces fréquentent en hiver des milieux distincts : le Goéland brun montre une prédilection pour les vasières alors que le Goéland argenté, très peu fréquent dans ce biotope, exploite des milieux plus divers et notamment les côtes rocheuses d'où le Goéland brun est absent.

Partant d'une excellente hypothèse de travail, l'auteur aboutit à des conclusions dont nous pensons, par expérience, qu'elles ont de bonnes chances d'être justes. Nous n'en donnerons pour exemple que les observations menées par R. MAHEO sur la vasière de Bailleron/Séné (56) au cours de l'hiver 1970-1971. En 14 observations échelonnées du 16 novembre 1970 au 15 mars 1971 :

Goéland brun : 14 données de 4 à 18 oiseaux, totalisant 124 individus.

Goéland argenté : 14 données de 1 à 5 oiseaux, totalisant 14 individus

ce qui représente en moyenne 1 argenté pour 9 bruns.

Malheureusement, rien dans le corps de l'article ne vient étayer

de façon vraiment convaincante les thèses de l'auteur, et ceci pour plusieurs raisons. En premier lieu, nous ne sommes pas du tout persuadés que la baie de Kerogan (le principal exemple de l'article) constitue un milieu naturel suffisamment à l'abri des influences humaines : les quatre kilomètres qui la séparent de Quimper permettent-ils véritablement aux effluents de cette ville de 50 000 habitants d'être totalement écumés par les Houettes rieuses et les Goélards bruns avant de pénétrer dans la baie ? Notant un peu plus loin la remarquable et constante dominance de *fuscus* en milieux d'estuaire et de fond de ria, milieux qu'il considère comme artificiels, l'auteur aurait dû s'interroger sur le caractère "naturel" de la baie de Kerogan.

En second lieu, on est surpris par le peu de consistance des faits avancés pour mettre en évidence les différences écologiques entre les deux espèces et, par conséquent, pour étayer une hypothèse théorique de cette importance. L'étude d'un seul milieu du type baie de Kerogan est-elle suffisante ? Où sont les comparaisons entre les différents milieux "naturels" ou non, les corrélations statistiquement établies entre l'abondance de telle espèce et tel milieu ?.. Dans ce domaine, un raisonnement, aussi logique soit-il, ne peut se fonder sur des perceptions brutes ou des impressions forcément subjectives. L'hypothèse de travail était très intéressante. La démonstration n'est pas faite.

J.-Y. M

HAYS, C., 1969.- Le Gros-bec (*Coccythraustes coccythraustes*) in Nidification de quelques oiseaux rares dans le Morbihan. *Penn at Bed* n° 56 : 55.

Sept lignes sur la découverte d'un nid vide de Gros-bec dans une branche de pommier à Grandchamp (56) en 1965. Deux couples pourraient nicher dans ce secteur.

J.-Y. M

JARRY, G. & NICOLAU-GUILLAUMET, P., 1969.- Chevalier solitaire *Tringa solitaria* Wilson à l'île d'Ouessant (Finistère). *Ois. Rev. Fr. Ornith.*, 39 : 267-268.

Dans cette note de 27 lignes, les auteurs font une relation détaillée de l'observation puis de la capture d'un Chevalier solitaire à Ouessant (cf. *At Vran*, 1970, 3 [1] : 19). Il s'agit de la seconde citation de cet oiseau en Bretagne : le précédent avait été capturé le 21 août 1961, à Ouessant également. Aucune autre observation en France.

LEBEURIER, E., 1970.- Reprises d'oiseaux bagueés après démaquillage. *Penn at Bed* n° 60 : 261.

Le centre de soins pour oiseaux maquillés créé à Prinel par Edouard LEBEURIER lors de la marée noire d'avril 1967 est sans doute le seul à avoir fonctionné dans des conditions acceptables. Les oiseaux n'ont été relâchés qu'en septembre 1967, soit 4 ou 5 mois après avoir été recueillis,

long délai sans doute, mais indispensable à la reconstitution de l'imperméabilité du plumage. Faute de l'avoir respecté, les autres centres ont très vraisemblablement exposé les oiseaux traités à une mort rapide. Deux Pingouins bagués, et relâchés le 10 septembre 1967 en baie de Morlaix, ont été repris à ce jour. L'un capturé vivant deux mois plus tard sur place fut à nouveau relâché après de nouveaux soins. Le second fut trouvé mort à la pointe St-Mathieu/Plougonvelin (29N) le 26 janvier 1969, soit 16 mois et demi après avoir été remis à l'eau. Ce résultat témoigne de la qualité des soins donnés à Primel par Monsieur LEBEURIER et ses aides.

J.-Y. M

MAHEO, R., 1969 a.- La Réserve ornithologique du Golfe du Morbihan : bilan de dix années. *Penn ar Bed* n° 58 : 139-144.

En 1958 est créée la Réserve du Golfe du Morbihan, au coeur d'une des plus importantes zones de stationnement hivernal d'Anatidés du littoral atlantique français. Quelques graphiques résument l'évolution des effectifs de Canards et Bernaches de 1960 à 1968. Jusqu'en 1964, la réserve, en dépit de quelques vicissitudes, est à peu près respectée : elle joue son rôle et les effectifs d'hivernants augmentent. Mais à partir de là, la situation se dégrade rapidement, pour revenir pratiquement à ce qu'elle était avant 1958. De 60 à 65000 oiseaux en 1964 et 1965, on passe à 40-45000 en 1966 et 1967 et à 25000 seulement en 1968 ! Des solutions sont proposées pour rétablir l'efficacité de la réserve.

J.-Y. M

MAHEO, R., 1969 b.- La réserve ornithologique du Golfe du Morbihan : bilan de dix années. *Le courtier de la nature* n° 12 : 151-155.

Reprise intégrale de l'article précédent.

PLINZ, W., 1972.- Vogelbeobachtungen an der französischen Atlantik-Küste.

Il s'agit là du compte-rendu de deux voyages effectués par l'auteur sur les côtes bretonnes en septembre 1961 (Piriac (44), Quiberon (56), Canaret (29S), Ploumanac'h (22) et Cap Fréhel (22) et en juillet-août 1971 (Grand-Lieu (44), Bourgneuf (44), pointe du Raz (29S) et Cap Fréhel).

Parmi les 106 espèces notées, nous retiendrons les observations suivantes :

Foulque noire : nicheuse en 1971 au petit Loc'h de la baie des Trépassés/Plougoff (29S). C'est le premier cas connu pour cette localité, à l'extrême ouest de la Bretagne.

Pluvier guignard : 1 à Quiberon le 10 septembre 1961. Une des quelques observations morbihannaises de cette espèce régu-

lière (mais rare) au passage post-nuptial.

Pigeon colombin : Deux observations en 1971 au Collet/Bourgneuf.

Hibou moyen-duc : Cris de 4 jeunes au Collet en juillet 1971.

Engoulevent : Chant le 17 juillet 1971 sur la lande de Fréhel.

Ruppe : Un couple observé du 12 au 18 juillet 1971 à Fréhel, transportant régulièrement de la nourriture. Un autre couple nourrissant 4 juvéniles volants le 2 août 1971 au Collet.

Traquet tarier : Un couple en bordure d'un terrain de football près du Cap Fréhel en juillet 1971. Signalons que les plus proches lieux de nidification connus sont les polders de la baie du Mont-Saint-Michel (35).

J.-Y. M

POSTEL, E., 1969.- Réserve du Cap-Fréhel (Côtes-du-Nord). Penn ar Bed n° 56 : 41.

BOZEC, R., 1969.- Réserve de l'île de Meaban (Morbihan). Penn ar Bed n° 56 : 42

LEBEURIER, E., 1969.- Réserve de la baie de Morlaix (Finistère) Penn ar Bed n° 56 : 42.

BOLLORE, G., 1969.- Réserve de l'archipel des Glénans (Finistère). Penn ar Bed n° 56 : 42-43.

La phrase suivante que l'on peut lire dans ce compte-rendu est une pure invention : "*Les colonies de Sternes se maintiennent assez bien à Guiriden...*" Le dernier ornithologiste à avoir vu des Sternes sur cet îlot (Ar Gurunenn Zabl) est B. MAUGARD en 1965, et encore les colonies étaient-elles réduites à quelques nids. Dès 1966 il était envahi par les Goélands argentés (85 nids) et marins (1 couple). En 1968, il y avait là 71 nids de Goélands argentés ! L'auteur confond-il Sternes et Goélands ou, plutôt n'a-t-il pas mis les pieds sur l'îlot ?

J.-Y. M

MONNAT, J.-Y., 1969.- Réserve de l'Iroise (Finistère). Penn ar Bed n° 56 : 43-44.

LE PAPE, L., 1969.- Réserve du Cap-Sizun (Finistère). Penn ar Bed n° 56 : 45-46.

Le numéro 61 de Penn ar Bed est entièrement consacré aux réserves du Massif Armoricaïn. Dix des onze réserves bretonnes ont été

créées pour leur intérêt ornithologique. Pour chacune, les auteurs retracent l'histoire de la réserve et l'évolution des effectifs d'oiseaux nicheurs :

JULIEN, H.-H., 1970.- La Réserve naturelle du Cap-Sizun. Les Oiseaux de la Réserve. *Penn ar Bed* n° 61 : 272-279.

Il s'agit de l'article déjà publié en 1961 et remis à jour en 1970 par Albert LUCAS.

LUCAS, A., 1970.- Les oiseaux du Cap Fréhel. *Penn ar Bed* n° 61 : 290-294.

BOZEC, R., 1970.- La Réserve de l'île de Méaban. *Penn ar Bed* n° 61 : 295-301.

LE DEMEZET, M., 1970.- Réserve des Glénan. *Penn ar Bed* n° 61 : 302 - 304.

BRIEN, Y., 1970.- La Réserve de "Nar-Hor" en Belle-Ile-en-Mer. *Penn ar Bed* n° 61 : 304-305.

MONNAT, J.-Y., 1970.- La Réserve de l'Iroise. *Penn ar Bed* n° 61 : 306-311.

DORVAL, P., 1970.- L'Avifaune nicheuse de Trevorc'h. *Penn ar Bed* n° 61 : 312.

LEBEURIER, E., 1970.- Réserve ornithologique des îlots de la baie de Morlaix. *Penn ar Bed* n° 61 : 313-318.

BABIN, C., 1970.- Les Réserves d'Ille-et-Vilaine. *Penn ar Bed* n° 61 : 319-321.

MONNAT, J.-Y., 1970.- La Réserve Albert Chappelier (Les Sept-Îles). *Penn ar Bed* n° 61 : 328-330.